

INVITATION

MANIFESTATION CONJOINTE

PARIS | the Home of International Arbitration



London
Branch

CIArb

Association des Juristes
Franco-Britanniques



Franco-British Lawyers

**Choisir un lieu de l'arbitrage
au Royaume-Uni, en France,
en Allemagne, en Ecosse ou en Suisse,
les tribunaux font ils la différence ?**

Le lundi 10 mai 2010

Dans les locaux du cabinet
Freshfields Bruckhaus Deringer

18H30 à 20H conférence / Cocktail à suivre

CO-PRESIDENTS

- > Elie Kleiman et Peter Turner,
Freshfields Bruckhaus Deringer

ORATEURS

- > Stephen Bickford-Smith,
Président de la section de Londres
du Chartered Institute of Arbitrators;
- > D. Hascher,
Président de chambre, Cour d'appel
de Reims, ancien président de l'association
des juristes franco britanniques ;
- > Dr. Suzanne Kratzsch,
Thümmel Schütze & Partner à Stuttgart;
- > Hew Dundas,
Arbitre et ancien président (2007)
du Chartered Institute of Arbitrators ;
- > Xavier Favre-Bulle,
Lenz Staehlin, Genève.

SUJET

- > Ces pays ont en commun:
 - Qu'ils ont des législations d'arbitrage modernes ;
 - Qu'ils sont partis à la convention de New York
 - Qu'ils sont favorables à l'arbitrage
et à l'autonomie des parties.
- > Cependant, ils se distinguent s'agissant
des questions suivantes:
 - L'implication des tribunaux dans le cadre
de la résolution des litiges sur la compétence,
 - L'intervention et l'assistance apportées
à l'arbitrage par les tribunaux
 - L'application de la convention de New York
au stade de l'exécution de la sentence.

participation validée au titre de la formation continue

